Durdat-Larequille
Mairie de Durdat-Larequille. 03310

DURDAT-LAREQUILLE

https://www.durdat-larequille.fr

N° 36 – DECEMBRE 2023

Informations Municipales

La voie romaine…

Entre le 1er et le 2ème siècle de notre ère Néris les Bains était une importante cité gallo-romaine sous le nom *d'Aquae Nerii*, mais on n'y trouvait que des eaux très lourdes et de difficile digestion. Il fallut donc aller chercher au loin l'eau potable qui manquait.

Les ingénieurs romains construisirent alors deux aqueducs pour alimenter Néris : l'aqueduc des Viviers et l'aqueduc des Combes, du lieu de leurs départs.

La voie romaine retrace une partie du parcours des 35 kilomètres de l'aqueduc du Viviers entre Le bois du Quartier (63) à 636 mètres d'altitude et Néris, suivant la pente naturelle du terrain. Après avoir recueilli à Arpheuilles la source de « l'Emperiau », il passe à la « Croix des Trois Chapons », prend celle des « Forges » à La barre et continue sur « La Grange Vernet », pour traverser la route de Larequille à Marcillat entre Montrocher et le bois de Tigoulet qu'il longe pour parvenir aux « Chiers de Durdat » (462m). L'aqueduc de Viviers ainsi que celui des Combes se jetaient enfin dans un grand réservoir dominant Néris, situé au-dessous du « Péchin », près du cimetière actuel.

Le mot du Maire : Page 2

Actualités : Pages 3 à 5

Vie associative : Pages 6 à 7

Les travaux : Pages 8 à 9

Ecole : Page 10

SICTOM : Page 11

Infos pratiques : Page 12

Edito

Ce 36ème numéro d'Informations Municipales parait à mi-mandat et c'est naturellement que nous serions tentés de dresser un bilan de l'action municipale depuis mars 2020.
Vos élus s'étaient engagés à agir en matière d'habitat, de préservation du patrimoine, d'offres de services aux habitants et de préservation et d'entretien de notre espace de vie.

Nos réalisations vous sont présentées deux fois par an à travers le bulletin d'informations, et lorsque je reprends la lecture de ceux des trois dernières années, je mesure comment elles se sont parfaitement inscrites dans les ambitions que nous nous étions fixées.
Sans triomphalisme, je suis fier du travail réalisé par l'équipe municipale que je remercie pour son implication au service de notre commune et de ses habitants.

Dans les faits, ce qui a complexifié la gestion municipale depuis 3 ans, ce sont les crises à répétition. La pandémie et les effets induits des conflits, la menace des coupures de gaz et d'électricité, l'envolée des prix de l'énergie et enfin l'inflation galopante ont révélé des contraintes budgétaires et financières imprévues qui ne sont pas sans conséquences sur notre gestion.
Ainsi le poste énergie (gaz et électricité) après avoir doublé en 2023 se verra augmenté de 30 à 40% encore en 2024.

L'ensemble des charges de fonctionnement et d'entretien aura augmenté de plus de 10% en deux ans.
Malgré cela, nous avons réussi à maintenir notre capacité d'investissement sans recourir ni à l'augmentation des taux de fiscalité locale ni à l'emprunt. Au contraire, notre commune déjà très peu endettée a poursuivi le remboursement de sa dette la situant parmi les moins endettées de l'arrondissement.
2024 va démarrer avec l'application d'une loi qui concerne les ordures ménagères et les déchets biodégradables. Je vous invite à en prendre connaissance en page 11 afin d'en mesurer les conséquences pour vous-même et votre famille en matière de tri et de ramassage des poubelles. Les services municipaux seront à votre écoute pour vous accompagner dans ces évolutions qui doivent participer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

En cette fin d'année, le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de Noël et pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024.
Que la santé et la sérénité participent à votre bonheur quotidien en cette nouvelle année.

Très cordialement

Bruno BOVE

Panneau digital numérique

Le Département de l'Allier a mis gratuitement à disposition des communes intéressées des journaux électroniques d'information (JEI). Notre commune a décidé de se doter de ce nouveau moyen communication en installant un panneau digital à l'entrée du parking de la zone commerciale entre le bar-tabac Le Durdat et la boulangerie Marcus.

La communication sur ce support est partagée entre la commune et le Département et réservée à la diffusion d'informations municipales, départementales, institutionnelles et touristiques à l'attention de la population locale et des visiteurs.

L'usage de cet outil de communication doit respecter une charte autorisant uniquement les informations concernant les informations, culturelles, et associatives.

Aucun message d'ordre privé émanant d'un particulier ou d'une entreprise ou à caractère purement commercial n'est autorisé.

Nos aînés à l'honneur

Le repas organisé en l'honneur de nos aînés s'est tenu le 3 décembre dernier à la salle de fêtes ; l'occasion pour eux de passer une agréable journée autour d'une bonne table.

Ce déjeuner offert par la commune a débuté comme à l'accoutumée par un apéritif convivial permettant à chacun d'engager les conversations avec les élus.

Les établissements Barraud-Fayard, traiteur à Saint-Maigner, régalaient ensuite les 150 convives avec un menu de circonstance : foie gras et sa poire confite, filet de flétan sauce champagne, confit de canard à la sarladaise, fromage et omelette norvégienne.

Bruno BOVE profita de l'instant du dessert pour dire quelques mots et évoquer les réalisations et les projets de la municipalité.

L'après-midi fut ensuite animée par Isabelle RELIANT dont l'accordéon permit aux amateurs de s'adonner à quelques pas de danse digestifs, tandis que les autres poursuivaient les débats à table.

Ce bel après-midi semble avoir atteint son objectif et réchauffé les cœurs de nos aînés à l'approche des fêtes de fin d'année.

Commémoration du 11 novembre

Le temps était au beau fixe cette année, pourtant ce n'est qu'une poignée de personnes qui s'est déplacée pour célébrer ce jour anniversaire de l'armistice de 1918 et commémorer la victoire et la paix.

Après le dépôt des gerbes au pied du monument aux morts, le jeune Matteo a lu le message de l'UFAC, appelant à la conscience et à la mémoire de chacun.

Bruno BOVE, Maire de la commune, poursuivait avec la lecture du message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la mémoire, rendant hommage aux soldats de tous les continents ayant partagé le même combat.

Comme à l'accoutumée, le verre de l'amitié, offert par la municipalité, a été partagé à la salle des fêtes pour clore la matinée.

RCVCB

Reconquête Centre-Ville Centre Bourg

Le contexte

Dans le précédent numéro, nous avons souhaité vous rendre compte de la genèse de ce projet. Il nous paraît important de préciser que les travaux réalisés dans le cadre de l'étude RCVCB nous ont permis d'imaginer et de projeter ce que pourrait être le centre bourg dans 15 ans…dans 20 ans.
D'aucuns pourraient penser qu'il s'agit là d'études inutiles. Bien au contraire, ces projections permettent aux élus actuels et futurs de se fixer une orientation cible pour préserver la cohérence des projets à venir.
Le Conseil Municipal actuellement en place s'appuie sur les orientations arrêtées il y a près de 20 années pour la mise en œuvre de projets dont la stratégique répond toujours aux enjeux retenus à l'époque. Le développement de notre commune s'inscrit dans la durée.

Le cadre contractuel

La municipalité va s'engager contractuellement auprès du Département de l'Allier pour mettre en œuvre des actions ciblées sur une période de 5 ans dans le but d'améliorer en centre bourg ; l'habitat, la vitalité, le cadre de vie
Le Conseil municipal a donc travaillé à l'élaboration de fiches actions, chacune décrivant un projet, son objectif, le coût d'investissement et le plan de financement prévisionnel. Ces projets sont inscrits dans un périmètre et une temporalité de 5 années qu'il convient de respecter.

Année	Action	Estimation coût des travaux (en €)	Subvention Département (en €)	Financement bailleur social	Autres subventions (en €)	Autofinancement Commune (en €)
2024	Création de 9 logements locatifs	1 700 000,00	180 000,00	1 520 000,00	-	-
2024	Agrandissement et modernisation du tabac - Presse	400 000,00	185 000,00		135 000,00	80 000,00
2025	Création d'une voie à mobilité douce à la place de l'ancienne boulangerie	200 000,00	110 000,00		30 000,00	60 000,00
2027	Réhabilitation du presbytère en logement sénior	600 000,00	375 000,00		110 000,00	115 000,00
2028	Aménagement d'une aire de stationnement paysagère en entrée de bourg	100 000,00	50 000,00		15 000,00	35 000,00
		3 000 000,00	900 000,00	1 520 000,00	290 000,00	290 000,00

Le projet de création de neuf pavillons locatifs a été décrit dans le précédent numéro. Les travaux devraient pouvoir commencer au printemps. Ces constructions n'engendrent aucun coût financier pour la commune. Elle cédera cependant gracieusement les terrains sur lesquels seront édifiés les logements.

Le bailleur social bénéficiera d'une subvention de 180 000 euros au titre de l'habitat.

Agrandissement et modernisation du tabac Presse

La commune n'a pas de compétence économique, elle ne peut donc pas, à ce titre, accompagner les initiatives individuelles et privées. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'acquérir le bâtiment qui abrite le bar - Tabac route de Clermont Ferrand voisin de la nouvelle boulangerie. En devenant propriétaire des lieux, la commune peut entreprendre et financer des travaux qui profiteront au locataire qui exploite le fonds de commerce.
Ainsi l'offre de service à la population sera complète : bar – tabac – presse- Française des jeux – Relais poste – Relais colis et épicerie. Le bâtiment actuel d'une surface d'environ 90 m2 sera agrandi en façade avec la création d'un espace bar de 45 m2 et en pignon avec la création d'un espace réserve.
Un peu plus de la moitié de la surface actuelle sera consacrée au rayon épicerie auquel il sera possible d'accéder par une entrée spécialement créée côté parking.

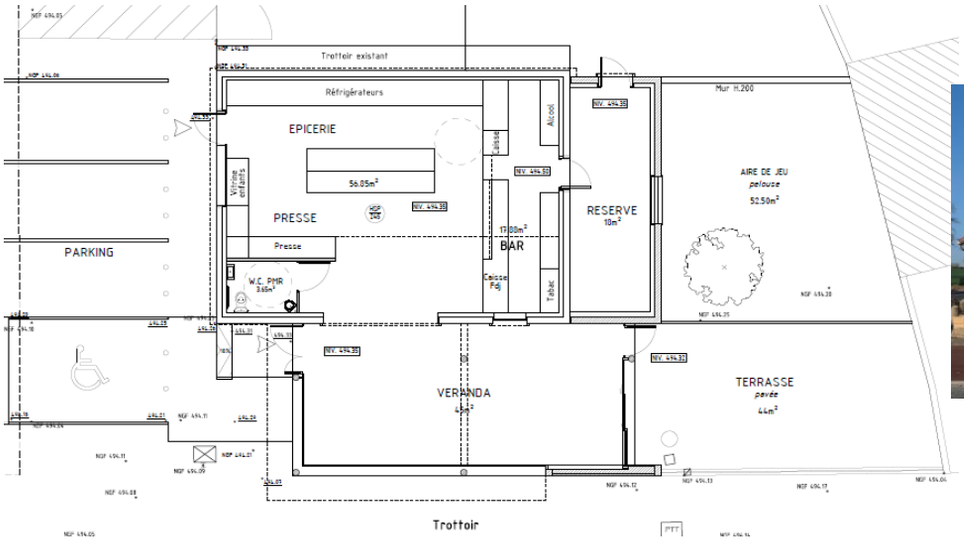

Plan de financement

Nature des dépenses		Subventions	
Acquisition du bâtiment	52 000,00 €	Europe	60 000,00 €
Estimation Travaux	300 000,00 €	Etat	75 000,00 €
Maitrise d'œuvre	23 000,00 €	Département	185 000,00 €
Etudes (Sol – Energie…)	25 000,00 €		
		Total subventions	**320 000,00 €**
		Fonds propres Commune	80 000,00 €
Total	**400 000,00 €**		**400 000,00 €**

A noter qu'avec cette opération, la commune sera propriétaire de 3 commerces : la boulangerie, le restaurant et le Tabac Presse. Cette singularité lui permet de maîtriser et de préserver l'évolution de l'offre de services à la population.

PLUI

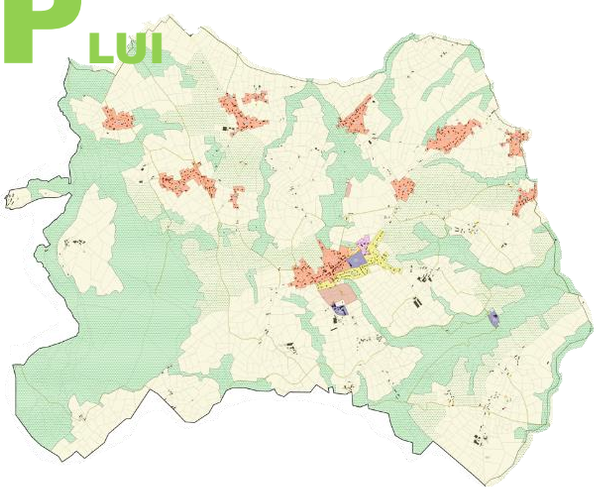

Le **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **I**ntercommunautaire arrive à maturité, le conseil communautaire du 15 novembre dernier a voté à l'unanimité la clôture du projet conduit par le cabinet Cittanova.
Il appartient désormais aux Personnes Publiques Associées (Chambres d'agriculture, des métiers, du commerce…) et aux services compétents de l'Etat, la Région, le Département et bien-sûr chacune des communes concernées de valider le projet. Elles ont jusqu'à février 2024 pour le faire avant que le nouveau PLUI ne soit soumis en **mars 2024** à l'enquête publique pour permettre aux propriétaires d'exprimer leur avis sur le zonage.

L'approbation définitive du PLUI devra être prononcée en **juin 2024.**

Foyer rural

Le Foyer Rural a repris ses activités en septembre. Il propose 2 séances de qi gong le mercredi animées par Lionel, et 1 séance de danse en ligne le mardi animé par Cyprien.
A ce jour, le foyer rural compte 82 adhérents. 31 pratiquent la danse et 66 pratiquent le qi gong.
L'assemblée générale s'est tenue le 29 septembre suivie du pot de rentrée. Tous les membres du bureau ont été réélus à l'unanimité.

- Présidente : Nathalie Ranoux
- Secrétaire : Annick Costard - Secrétaire adjointe : Marie France Rivière
- Trésorière : Roselyne Pilro - Trésorière adjointe : Chantal Caillot.

Un nouveau logo a été créé ainsi qu'un compte Facebook au nom du « foyer rural de Durdat Larequille ».
Nouveauté cette année, le foyer propose une randonnée mensuelle, ouverte à tous, adhérents ou pas. Accompagnés par Charles REGNIER, vous partirez ainsi à la découverte des nombreux chemins de Durdat-Larequille.

Le dimanche 26 novembre, l'association proposait un après-midi théâtre au cours duquel la troupe Baladenrime, du foyer culturel de Commentry a proposé ses sketches humoristiques pour divertir plus de 80 personnes qui avaient répondu à l'invitation.
Le 7 avril 2024, le foyer proposera à un jeune humoriste Montluçonnais, Geoffrey Bugnot de venir se produire sur la scène de la salle des fêtes.
Les membres du bureau et du conseil d'administration se concertent régulièrement pour essayer de proposer des nouveautés, toujours dans le but de créer du lien social dans la joie et la bonne humeur. Toute personne ayant des idées d'activités est la bienvenue.

Karaté

Le karaté club de Durdat Larequille créé en 2020 a connu un démarrage en douceur mais depuis il ne cesse de progresser aussi bien en compétitions qu'en nombre d'adhérents.
Au total, les jeunes licenciés ont comptabilisé plus d'une vingtaine de médailles et de coupes toutes catégories ces dernières saisons.
A ce jour le club compte plus de 40 adhérents garçons et filles, toutes catégories confondues.
Pour tout renseignement vous pouvez joindre le club au 07/84/37/26/03 ou 06/78/08/13/32

Polyphonia

La chorale POLYPHONIA de DURDAT-LAREQUILLE, menée par René BIDET depuis sa création, vous accueille, cette saison avec sa nouvelle cheffe de chœur, Valérie MARYANE, titulaire d'un diplôme universitaire de musicien intervenant, de la compagnie LALALA de BAGNOLET.
Pierre PETIT accompagnera également la chorale au synthétiseur.
Les dates de nos concerts pour l'année 2023/2024
- 11 février à Commentry (salle de l'Agora) 15h.
- 22 mars association Retina à Montluçon (Eglise Sainte-Thérence)19h30 ou 20h30.
- 31 mai à l'église de Marcillat en Combraille 20h ou 20h30.

Les répétitions ont lieu les jeudis de 20h30 à 22h30, en période scolaire, à DURDAT-LAREQUILLE, dans la salle du LAMARON.
Venez nombreux CHANTER avec nous, si le cœur vous en dit... Contact : Jean-Pierre REVARDEAU 06.08.70.29.93

Don du sang

C'est toujours avec le même plaisir que l'équipe de l'Etablissement Français du Sang et les bénévoles de l'association accueillent les donneurs.
3 collectes ont été organisées cette année, la dernière en date, le 6 décembre dernier a rassemblé une cinquantaine de personnes.
Une collation est généreusement offerte ; pâtés aux pommes de terre ou crêpes qui ont fait la réputation de l'association sont très appréciés des plus gourmands. En 2024, 3 dates de collecte sont à retenir :

- Vendredi 2 février
- Mardi 28 mai
- Mercredi 4 décembre

Faites un beau geste, donnez votre sang 🩸 !

Pilates

Après une première saison 2022-2023 bien remplie, l'association Académie des Combrailles entame sa deuxième rentrée sur la commune en proposant une nouvelle activité : le SwissBall. Cette discipline ludique nécessite un brin d'équilibre mais tonifie tout le corps tout en travaillant sur la souplesse et la concentration.

L'association propose à la vingtaine de personnes inscrite 3 séances par semaine à la salle du Clos du Lamaron pour pratiquer PILATES et SWISS BALL : le mardi, le jeudi et le vendredi.

L'association dispense également des cours de ZEN TAISO, JUJUTSU, DEFENSE URBAINE, DANSE FOLKLORIQUE et GYM D'ENTRETIEN à Commentry et Montluçon.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Héloïse : 06 33 13 45 63 et sur Facebook : Héloïse Pilates gym Zen taiso

Cédric : 06 78 80 66 98 et sur Facebook : https://www.facebook.com/jujutsu.allier

Age d'or

L'association « AGE D'OR » est un petit groupe qui s'entend et se porte bien. La belote et les jeux de société occupent leurs après-midis, entrecoupés d'un goûter régulièrement agrémenté par la célébration des anniversaires des adhérents.

Deux sorties au restaurant en été et en hiver réunissent les membres dans les environs mais toujours dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

A partir de janvier 2024, en raison de l'affectation des locaux actuels à un autre usage, l'association se réunira désormais au gîte de Durdat Vieux Bourg sur le même créneau ; le mardi de 14h à 18h

Les sociétaires réfléchissent à redynamiser l'association afin d'inciter des personnes plus jeunes à venir les rejoindre. Ce rajeunissement pourrait d'ailleurs débuter par un changement de nom du club pour lequel la réflexion est engagée.

Si vous avez envie d'adhérer en amenant des idées de nouvelles activités, contactez-nous :

- Mme GAGNEPAIN Marie Thérèse 04 70 51 02 08
- Mme PRETAT Geneviève 04 70 02 06 01
- Mme MARRUCCI Martine 06 61 45 14 76

Amicale laïque

L'association démarre la saison 2023-2024 avec un nouveau bureau :

- Président : Damien Meddour
- Trésorière : Marie Bolland
- Trésorière adjointe : Céline Bougerol
- Secrétaire : Alexandra Magré
- Secrétaire adjointe : Laure Grand

Les actions de l'amicale laïque permettent de collecter des fonds au bénéfice de notre école pour acquérir des jeux, du matériel, des livres ou ben financer des sorties scolaires.

Le programme de la saison a débuté le 10 décembre dernier avec le marché de Noël organisé à la salle des fêtes et accueillant producteurs et artisans locaux, mais aussi le Père Noël.

Les prochains rendez-vous de l'association sont fixés :

- 4 février : après-midi jeux
- 24 mars : randonnée de printemps

Que vous soyez parents, grands-parents, ou juste volontaire si vous souhaitez aider l'école, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'amicale.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook **https://www.facebook.com/AmicaleLaiqueDurdatLarequille**

Et si vous faisiez partie du Comité des fêtes de notre commune…

Contactez Karine au 07 88 45 68 06 afin de constituer une équipe dynamique pour organiser brocante, bal, repas dansant…

Station d'épuration

Le respect des règles environnementales impose aux communes la surveillance des eaux pluviales en entrée des stations d'épuration (en cas d'orage par exemple) et la mise en place d'un dispositif adapté.
L'autosurveillance a pour finalité une meilleure maîtrise des rejets des effluents et des déchets, y compris dans des circonstances exceptionnelles (accidents, événements météorologiques). A la demande du BDQE (Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau) la commune a dû mettre en place un dispositif de mesure des volumes d'eaux pluviales à la station d'épuration.
L'installation du dispositif de mesure a toutefois nécessité la réalisation d'une tranchée pour le passage d'un câble d'alimentation électrique depuis le garage communal jusqu'à la station. Le coût total des travaux s'élève à 16 400 € HT subventionné à 80% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département suivant le détail ci-dessous :

Subventions	
Agence de l'eau LOIRE-BRETAGNE	8 210,00 €
Allier le Département	4 925,00 €

Travaux complémentaires à l'église Notre-Dame

L'association AREL, après de nombreuses années consacrées à l'organisation de manifestations au bénéfice de l'église Notre-Dame sous l'égide de son président Robert Picandet, a décidé de cesser son activité. Celle-ci a choisi de faire don du solde de son compte bancaire à la municipalité pour un montant d'environ 10 000 €.
En contrepartie la commune s'engage à affecter cette somme à l'entretien de l'église.
Dans ce cadre, des travaux de réfection des peintures des menuiseries extérieures ainsi qu'une reprise des joints et des plafonds au niveau de la voûte ont été engagés à l'automne. Ils ont été réalisés par la société SOGEB MAZET pour un montant de 6 443 €.

La municipalité s'est engagée à poursuivre les menus travaux d'entretien d'ici la fin du mandat avec le solde du don.

Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Les travaux de réhabilitation de l'annexe de la mairie ou maison « Capel » située 42 route de Commentry permettant l'accueil du SAAD et du cabinet d'infirmières débuteront dès le 8 janvier 2024.
Pour rappel, le Conseil Départemental de l'Allier a validé par arrêté du 04/11/2021, la zone d'intervention du Service d'Aides et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) sur le territoire de Chamblet, Durdat Larequille, Néris les Bains. Il a été décidé d'installer ce service sur la commune de Durdat Larequille dans le cadre d'une convention entre Néris les Bains et Durdat Larequille.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Cécile LAPRUGNE ARCHITECTURE à Néris les Bains.
Le choix des entreprises a été entériné le 29 septembre à l'occasion de la commission d'appel d'offres et une première réunion avec l'ensemble des entreprises intervenant sur le chantier a permis de définir le début des travaux au 8 janvier 2024, ils devraient se terminer en juin de la même année.
Le montant des travaux s'élève à 251 551 € HT – 301 800 € TTC. Ils seront subventionnés à près de 70%

Subventions	
Etat (DETR)	56 703,00 €
Avec le FONDS VERT ON ACCÉLÈRE – Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	42 210,00 €
Allier le Département	95 495,55 €

Pendant toute la durée des travaux le parking situé derrière le bâtiment sera réservé aux servitudes du chantier et restera inaccessible.

A compter du 08 janvier 2024 le cabinet d'infirmières sera provisoirement déplacé au-dessus de la garderie et sera accessible par l'escalier situé à droite dans la cour jusqu'à la fin des travaux.

Espaces verts

Pour mémoire, à la fin de l'année 2021, la municipalité établi partenariat avec le lycée agricole permettant ainsi une meilleure absorption de la charge de travail générée par l'entretien des 3,5 ha de surface à tondre et 5000m2 d'espaces végétalisés nécessitant régulièrement des travaux de désherbage, piochage ou taille.
Les élèves, encadrés par les enseignants, ont déjà réalisé de nombreux chantiers d'entretien cette année et oeuvré à l'embellissement de plusieurs zones identifiées au préalable.
Cette année, le lycée agricole Christophe Thivrier de Montluçon-Larequille a ouvert une section apprentissage en horticulture / aménagement paysager.
Aussi, dans le cadre de nos bonnes relations avec le lycée, la municipalité a décidé d'employer un apprenti pendant une période de 31 semaines entre le 5 décembre 2022 et le 7 août 2024.
Ainsi nous renforçons les équipes techniques et participons à l'insertion.

Sanitaires école

La restructuration des sanitaires de l'école élémentaire et de la maternelle a été engagée dès le début des vacances de Pâques.
Au-delà de la remise à neuf des locaux, il s'agit de renforcer l'hygiène, la sécurité et de faciliter leur entretien par le personnel communal.
Le bloc sanitaire de l'école primaire a également été mis aux normes pour les personnes à mobilité réduites avec l'aménagement d'un espace mis à disposition du personnel enseignant.
Le montant de ces derniers s'élève à 120 000 € subventionné à hauteur de 60% par l'Etat et le Département.

Noël de l'école

Le vendredi 22 décembre, le traditionnel repas de Noël concocté par Monique a été servi à la cantine aux enfants de l'école ; un moment délicieux annonciateur de vacances bien méritées. L'après-midi ceux-ci ont assisté au spectacle de magie, clownerie, marionnette et théâtre offert par la municipalité « Le Noël enchanté du Yétou ». Ce spectacle racontait l'histoire d'Axel et Tom qui, à la suite d'une erreur de courrier, doivent se rendre chez le père Noël. Dans l'atelier du père Noël, une maladresse de l'animatrice provoque la disparition de tous les cadeaux ! Aidé par le lutin Cyprien, les enfants ont pu seconder nos 2 héros pour que le père Noël puisse distribuer les cadeaux à temps…
Dans une excitation bien légitime, les enfants ont ensuite accueilli le Père Noël, qui avait, pour l'occasion, apporté des cadeaux pour chacune des classes ainsi que des friandises pour chaque élève.
Pour clôturer ce bel après-midi, les enfants ont partagé un goûter et notamment les bonnes bûches confectionnées par leur cantinière préférée.

Rentrée scolaire

Bilan de la rentrée scolaire : **91 élèves**

TPS	PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
4	11	4	11	4	5	9	16	6	11	10
19			**15**		**14**		**22**		**21**	
Mme Martaud			*Mmes Monzat et Coquelin*		*Mme Guillot*		*M. Clément*		*Mme Royer et M. Olivet*	

Pour donner l'envie de courir…

Le 7 octobre, à l'initiative des écoles primaires de Durdat-Larequille et Néris-les-Bains, un après-midi sportif était organisé au stade de Durdat-Larequille. Cet événement, parrainé par Gaël Geffroy, demi-fondeur licencié au pôle France de para athlétisme, a rassemblé 72 enfants de la grande section de maternelle au CM2, afin de disputer des mini compétitions d'athlétisme, récompensées par des remises de médailles Les élèves sont tous repartis avec une distinction..
Très disponible, après l'incontournable séance de dédicaces, Gaël Geffroy a conversé avec les élèves et répondu à des questions préparées en classe. Naturellement intrigués par la persévérance du champion aux entraînements, les enfants ont été surpris et admiratifs en apprenant la distance courue par Gaël en une semaine : plus de 120 km !
Après une première expérience aux JO de Tokyo en 2021, Gael se prépare désormais pour le 1.500 m des JO Paralympiques de Paris 2024.

Le compostage devient obligatoire…

A partir du 1er janvier 2024, le compostable de des déchets biodégradables devient obligatoire.
Afin de permettre de détourner cette part importante d'ordures ménagères, le SICTOM propose plusieurs solutions qui s'adaptent aux différentes typologies d'habitats.
Pour les particuliers le SICTOM propose **gratuitement** un composteur en plastique d'un volume de 400 litres.
Pour obtenir votre composteur, pas besoin de s'inscrire, une permanence sur le site du SICTOM à Domérat est assurée tous les 3eme jeudi de chaque mois de 13h à 20h (dernière entrée 19h45) – sauf les jours fériés.
Vous devez vous munir d'un justificatif de domicile
Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter les maîtres composteurs au 04 70 64 23 80 ou via l'adresse mail : compostage@sictomrm.fr

En vrac, sans sac

Pour les personnes n'ayant pas la capacité de se rendre au SICTOM à Givrette, la commune organisera en début d'année une commande groupée de composteurs. Il vous suffira de vous inscrire en mairie en apportant un justificatif de domicile. Le SICTOM se chargera de la distribution groupée un samedi matin dont la date sera déterminée ultérieurement.

Evolution de la fréquence de la collecte

Conséquence du compostage rendu obligatoire, ne resteront dans les poubelles d'ordures ménagères que des déchets non recyclables et non compostables qui ne justifient plus une collecte hebdomadaire.
Par conséquent, le conseil syndical du 29 juin 2023 a voté l'évolution de la fréquence de ramassage sur notre commune à une fois toutes les 2 semaines au cours du premier trimestre 2024.
Les ordures ménagères (poubelle marron) seront collectées les semaines paires tandis que la poubelle jaune sera ramassée les semaines impaires.
Un calendrier du ramassage sera diffusé par le SICTOM d'ici le début de l'année.

Nouvelles plages d'ouverture des déchetteries

A partir de janvier les plages d'ouverture des déchetteries évoluent, elles seront ouvertes plus longtemps mais moins souvent.
Ainsi le site de Commentry sera fermé le lundi, mais ouvert du mardi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h45.
A noter qu'une nouvelle déchetterie est ouverte à Chamblet uniquement réservée aux gravats et déchets verts (décharge à plat).

Le cimetière fait bien souvent les frais de pratiques hasardeuses lors de l'entretien des espaces funéraires.
Dans un objectif d'amélioration de la qualité de gestion des déchets collectés au cimetière, le SICTOM met à disposition des communes des composteurs et bacs de tri afin de favoriser les bons gestes. Ainsi, 2 points de tri ont été mis en place fin novembre au cimetière de Larequille, de même qu'à celui de Durdat-vieux bourg.

Infos pratiques

Adressage légal

La municipalité avait anticipé et depuis fin 2013, elle est dotée d'une numérotation normalisée des habitations. Ce chantier majeur avait nécessité la dénomination de l'ensemble des rues, routes et chemins de la commune et la reprise de toutes les adresses des habitants suivant les règles imposées par La Poste.
Il demeure toujours très important de respecter ces règles, c'est la garantie d'être plus rapidement secouru, le gage d'un accès rapide à la fibre et aux services de distribution.
Le décret du 11 août 2022 impose à toutes les communes françaises d'avoir adopté l'adressage légal.
En revanche les communes ne seront désormais plus responsables de l'achat et de la pose des plaques de numéro. Cette charge incombe désormais aux propriétaires.
Toutefois, pour toute nouvelle construction ou acquisition non numérotée, vous adresser à la mairie qui attribue le numéro de l'habitation et l'adresse règlementaire.

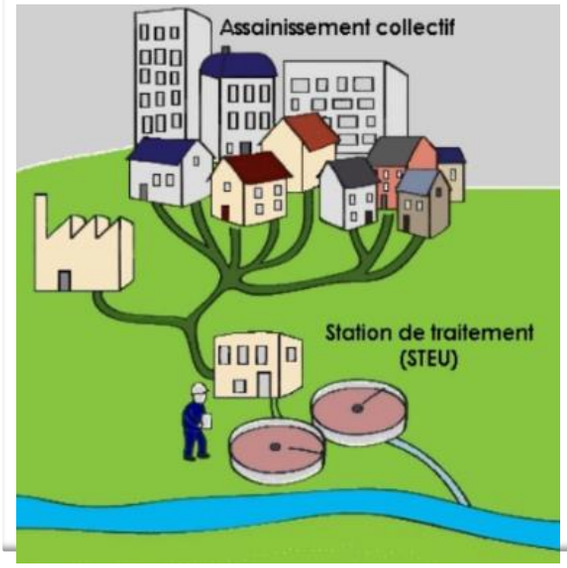

Assainissement collectif

L'assainissement collectif demeure de la compétence communale, les contrôles de raccordements privatifs étaient jusqu'à lors exécutés par le SIVOM avec facturation dudit service à la commune. Désormais, le Bureau De Contrôle de la Qualité de l'Eau (BDQE) les réalise, à la demande de la commune qui les facture au propriétaire du bien.

SIVOM Région Minière

Portage des repas à domicile

La communauté de communes de Commentry Montmarault Néris propose le portage de repas à domicile aux personnes âgées de 60 ans et plus, handicapées ou en convalescence après une hospitalisation (sur prescription du médecin).
Ce service intercommunal propose la fourniture en liaison froide de repas équilibrés, complets et variés tous les jours de la semaine.
Au menu :

- 1 Entrée (au choix parmi 3)
- 1 Plat du jour (au choix parmi 4)
- 1 Fromage (au choix parmi 2)
- 1 Dessert (au choix parmi 3)
- 1 Potage (pour le dîner)

Le prix du repas est de 8,56€. La Comcom prend en charge 0,38€ par repas.
Le nouveau dossier d'inscription est disponible sur :
http://www.cmnc03.fr/Services/portage-de-repas
Pour tout renseignement : Cécile DUMONT au 07 84 32 17 ou par mail portagederepas@orange.fr

Mairie de DURDAT-LAREQUILLE
35 Route de Commentry
03310 Durdat-Larequille
Tel :04 70 51 00 01

Courriel :
mairie-durdat-larequille@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert :
lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

vendredi:
FERMEE AU PUBLIC

samedi de 9h00 à 11h30 sur rendez-vous